

Illégitimité de l'abdication de Liliuokalani.

Washington, 12 février.—Julius A. Palmer, représentant de Liliuokalani, ex-reine d'Hawaï, dans une note à l'Evening Star, déclare que l'acte d'abdication de la reine n'a été obtenu que par la contrainte, et qu'il est nul, pour cette raison et à cause de formalités illégitimes.

Palmer dit que la reine d'Hawaï n'a jamais abdiqué légalement, et qu'elle demeure la souveraine légitime, même si elle s'abstient de revendiquer ses droits légitimes.

On croit que Liliuokalani a été l'inspiratrice de cette note.

La légation d'Hawaï elle a été lue avec intérêt, mais aucun commentaire n'a été fait.

Elle est considérée comme une opinion royaliste sur un événement de l'histoire du pays, mais comme ne pouvant avoir aucun résultat pratique.

An Sénat des Etats-Unis. Washington, 12 février.—Le Sénat a adopté aujourd'hui une résolution présentée par M. Hill, de New-York, requérant le secrétaire Olney d'employer tous ses efforts pour améliorer le sort de Sylvester Sevel, le correspondant de journal emprisonné à Cuba, et d'instaurer sur tous les droits que lui accordent les traités.

M. Morgan, démocrate de l'Alabama, a proposé la prorogation du traité Clayton-Rulver, et il a annoncé l'intention d'appeler sa résolution à l'ordre du jour demain.

Une séance publique n'a pas duré plus d'une heure, et à part les débats sur les deux questions mentionnées plus haut le sénat n'a expédié que des affaires de routine.

A la Chambre des Représentants. Washington, 12 février.—La statue d'Abraham Lincoln, dans l'ancienne salle des représentants, était décorée aujourd'hui du drapeau américain et de fleurs à l'occasion du quarante-troisième anniversaire de sa naissance, mais la Chambre ne s'est pas réunie.

Un contre-lettre a célébré l'anniversaire en discutant les besoins du service des postes et en votant le budget de ce département.

La lutte perpétuelle pour la radiation du crédit de \$196,000 destiné à faciliter le service postal entre Boston et la Nouvelle-Orléans a recommencé, mais la proposition a été déclinée par 104 voix contre 46.

Le crédit pour certaines facilités de service entre Boston et New York a été supprimé, ce crédit n'ayant pas été employé depuis plusieurs années.

Le budget, tel qu'il a été voté, s'élève à \$95,433,714.

Un procès gagné par le général Alger. Chattanooga, Tennessee, 12 février.—Le juge C. D. Clark, de la cour de district des Etats-Unis, dans le cas de Russell A. Alger contre les héritiers de John F. Anderson pour le recouvrement de la somme payée pour des propriétés situées dans le comté de Franklin, état du Tennessee, a rendu aujourd'hui une décision en faveur du plaignant.

Les défendeurs sont condamnés à rembourser le montant intégral audit Alger avec intérêt à partir de la date du versement.

Ce montant est de \$103,000 et les intérêts courent depuis sept ans.

Le Dolphin. Jacksonville, Floride, 12 février.—Le Dolphin est resté à l'ancre au large de la barre de la rivière St-Jean toute cette semaine, et il n'a pas pu forcer le blocus de Charleston, comme on l'a annoncé.

On croit que le rapport annonçant qu'un navire a tiré sur le Three Friends est erroné.

Le Dauntless est parti cette après-midi pour remorquer un schooner arrivé à la barre, mais le côtre donanier Boutwell l'a arrêté et lui a donné l'ordre de retourner à son quai.



Mme MELBA.

Retour de la grande cantatrice aux Etats-Unis.

New York, 12 février.—Jean de Reszay a reçu ce matin une dépêche de Mme Melba, qui est en ce moment à Paris.

La cantatrice annonce qu'elle retournera aux Etats-Unis à la fin du présent mois, et elle envoie ses condoléances à l'occasion de la mort de Chaestelmayr.

On croit que Mme Melba chantera à Chicago cette saison.

Le Droit au Vol. New York, 12 février.—La description de l'appareil volant que Leonard E. Clauson et Adam Beck, de San Francisco, prétendent avoir inventé et expérimenté avec succès, a provoqué de la part de Charles A. Gross, de New-York, une déclaration établissant que les prétendus inventeurs se sont emparés de ses plans.

Andrés dit qu'il y a deux ans, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans, il a porté un plan de sa machine à une fabrique de modèles situés dans la rue Poydras, et que les fabricants ont démonté sans le lui remettre et qu'il n'a jamais retrouvé leurs traces.

Dans son plan la force d'ascension est fournie par quatre ailes se mouvant à angle droit sur un centre en forme de boucle. Ces ailes sont disposées de façon que quand deux s'élèvent les deux autres s'abaissent.

Andrés dit qu'il a demandé un brevet il y a quelque temps par l'intermédiaire de Joseph Wolfson, un avocat de la Nouvelle-Orléans.

Dans son plan la force d'ascension est fournie par quatre ailes se mouvant à angle droit sur un centre en forme de boucle.

Ces ailes sont disposées de façon que quand deux s'élèvent les deux autres s'abaissent.

Andrés dit qu'il a demandé un brevet il y a quelque temps par l'intermédiaire de Joseph Wolfson, un avocat de la Nouvelle-Orléans.

Dans son plan la force d'ascension est fournie par quatre ailes se mouvant à angle droit sur un centre en forme de boucle.

Ces ailes sont disposées de façon que quand deux s'élèvent les deux autres s'abaissent.

Andrés dit qu'il a demandé un brevet il y a quelque temps par l'intermédiaire de Joseph Wolfson, un avocat de la Nouvelle-Orléans.

Dans son plan la force d'ascension est fournie par quatre ailes se mouvant à angle droit sur un centre en forme de boucle.

Ces ailes sont disposées de façon que quand deux s'élèvent les deux autres s'abaissent.

Andrés dit qu'il a demandé un brevet il y a quelque temps par l'intermédiaire de Joseph Wolfson, un avocat de la Nouvelle-Orléans.

Dans son plan la force d'ascension est fournie par quatre ailes se mouvant à angle droit sur un centre en forme de boucle.

Ces ailes sont disposées de façon que quand deux s'élèvent les deux autres s'abaissent.

Andrés dit qu'il a demandé un brevet il y a quelque temps par l'intermédiaire de Joseph Wolfson, un avocat de la Nouvelle-Orléans.

Dans son plan la force d'ascension est fournie par quatre ailes se mouvant à angle droit sur un centre en forme de boucle.

Ces ailes sont disposées de façon que quand deux s'élèvent les deux autres s'abaissent.

Andrés dit qu'il a demandé un brevet il y a quelque temps par l'intermédiaire de Joseph Wolfson, un avocat de la Nouvelle-Orléans.

Dans son plan la force d'ascension est fournie par quatre ailes se mouvant à angle droit sur un centre en forme de boucle.

Ces ailes sont disposées de façon que quand deux s'élèvent les deux autres s'abaissent.

Andrés dit qu'il a demandé un brevet il y a quelque temps par l'intermédiaire de Joseph Wolfson, un avocat de la Nouvelle-Orléans.

An Reichstag.

Berlin, 12 février.—La discussion du budget de l'armée a commencé aujourd'hui au Reichstag, et Herr Vollmar, un leader socialiste, a profité de l'occasion pour critiquer le militarisme allemand.

Dans son discours il a recommandé une meilleure répartition et un meilleur logement pour les soldats.

Il a dit que le démocrate social n'avait pas besoin de l'agitation dans les casernes, mais qu'en vue de la possibilité d'une guerre les gouvernants devaient se garder de traiter les soldats socialistes autrement que les autres.

Dans sa réponse le général Von Gossler, ministre de la guerre, a dit que l'armée permettait le progrès pacifique du pays. Il a ajouté que la propagande socialiste dans l'armée serait punie et supprimée avec la plus grande vigueur, et il a conclu en ces termes :

Nous disons que nous sommes avec Dieu, pour le roi et la patrie, et que nous pourrions à l'éducation de nos soldats. Les socialistes-démocrates disent qu'ils sont sans Dieu et contre le roi et la patrie. Ces paroles ont provoqué les rires des socialistes et les applaudissements des membres de la droite.

Herr Bebel a soutenu Herr Vollmar. Il a dit que certains hauts cercles de l'armée persécutaient les socialistes-démocrates.

Suicide du comte Wolkenstein. Vienne, 12 février.—Le comte Wolkenstein, chef des chasses de l'empereur d'Autriche, s'est suicidé hier soir.

Suicide de M. Albert Abeille. Paris, France, 12 février.—M. Albert Abeille s'est suicidé aujourd'hui en se tirant une balle de revolver dans la bouche.

Un de ses frères a été tué à Cannes, en 1892, par Edward Parker Deacon.

Son autre frère est un sportsman bien connu.

Séance de Cabinet à Constantinople. Constantinople, 12 février.—Il a été officiellement annoncé ce soir qu'une séance de Cabinet avait été tenue dans la journée dans le but de prendre une décision relativement à l'attitude de la Grèce.

Le parti de la guerre est actuellement très influent à Constantinople, mais on espère quand même arriver à un règlement pacifique.

Rien n'indique jusqu'à présent que le gouvernement turc ait décidé l'envoi de renforts à l'île de Crète.

Envoi du Croiseur Bageaud à La Canée. Londres, 13 février.—Une dépêche de Paris au "Times" annonce que le Bageaud, un croiseur de deuxième classe, et un torpilleur partiront mardi prochain de Toulon pour La Canée.

Marchés Divers. Paris, 12 février.—Cote des rentes à 100 francs : 102 francs 47 1/2 centimes à compte.

Londres, 12 février.—Cote des rentes à 100 francs : 112 7/16.

Liverpool, 12 février.—Cote des rentes à 100 francs : 102 francs 47 1/2 centimes à compte.

Amsterdam, 12 février.—Cote des rentes à 100 francs : 102 francs 47 1/2 centimes à compte.

Breuxelles, 12 février.—Cote des rentes à 100 francs : 102 francs 47 1/2 centimes à compte.

Madrid, 12 février.—Cote des rentes à 100 francs : 102 francs 47 1/2 centimes à compte.

Berne, Suisse, 12 février.—M. Rohlf, directeur du Bureau international de Télégraphie, est mort.

Mort de M. Rohlf. Bern, Suisse, 12 février.—M. Rohlf, directeur du Bureau international de Télégraphie, est mort.

M. Rohlf, directeur du Bureau international de Télégraphie, est mort.

M. Rohlf, directeur du Bureau international de Télégraphie, est mort.

M. Rohlf, directeur du Bureau international de Télégraphie, est mort.

M. Rohlf, directeur du Bureau international de Télégraphie, est mort.

M. Rohlf, directeur du Bureau international de Télégraphie, est mort.

M. Rohlf, directeur du Bureau international de Télégraphie, est mort.

FAITS DIVERS.

Température du 12 février 1937. Thermomètre de 8 à 11 heures du matin. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

10 heures de matin. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

11 heures de matin. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

12 heures de midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

13 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

14 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

15 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

16 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

17 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

18 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

19 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

20 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

21 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

22 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

23 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

24 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

25 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

26 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

27 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

28 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

29 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

30 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

31 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

32 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

33 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

34 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

35 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

36 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

37 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

38 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

39 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 12 FEVRIER 1937. Arrivages : 10 heures de matin. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

11 heures de matin. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

12 heures de midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

13 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

14 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

15 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

16 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

17 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

18 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

19 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

20 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

21 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

22 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

23 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

24 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

25 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

26 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

27 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

28 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

29 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

30 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

31 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

32 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

33 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

34 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

35 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

36 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

37 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

38 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

39 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

40 heures de l'après-midi. Entrée : 14.13. Sortie : 14.13.

TRIBUNAUX.

COUR D'APPEL DE LA LOUISIANE. Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

Appel de la Cour de Circuit de l'arrondissement de St. Charles.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la rapidité dans leurs transactions commerciales.